

# OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Commune de Vresse-sur-Semois

## COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS DE CONSULTATIONS VILLAGEOISES

### NAFRAITURE 15 FÉVRIER 2022



#### Ordre du jour

- › Information
  - Qu'est-ce qu'une ODR ?
  - Tour de la commune de Vresse
- › Consultation
  - Travail en sous-groupes
  - Mise en commun des résultats
- › Les suites



#### Présences

- › **Villageois** : 13 présents (voir la liste en annexe)
- › **Pour la Commune** : Arnaud ALLARD, Frédéric MARTIN, Yves-Marie THERET, VÉRONIQUE SOENEN, André ROBINET, Alain WILEMME, Dominique LEDUC
- › **Fondation rurale de Wallonie** : Juliette MAQUET et Bruno ECHTERBILLE
- ⇒ **Total de présences** : 22 personnes



#### Lieu de réunion

- › Salle de village de Nafraiture

## Information – Qu'est-ce qu'une ODR ?

---

La FRW a été désignée pour accompagner Bièvre dans son opération de développement rural. Mais ... "FRW", "Opération de développement rural", Kezako ?

La **FRW** (Fondation rurale de Wallonie) est un organisme privé, chargé de missions publiques. Le travail des agents de développement de la FRW consiste à informer, conseiller et accompagner les communes dans leur opération de développement rural.



*« Une **ODR** (Opération de Développement Rural) consiste en un ensemble coordonné d'actions de développement, d'aménagement et de réaménagement entreprises ou conduites en milieu rural par une commune, dans le but de sa revitalisation et de sa restauration, dans le respect de ses caractères propres et de manière à améliorer les conditions de vie de ses habitants aux points de vue économique, environnemental, social et culturel. Une opération de développement rural dure 13 ans : 3 ans d'élaboration du programme et 10 ans de mise en œuvre des projets.*

*Le **PCDR** (Programme Communal de Développement Rural) est un document stratégique qui synthétise l'opération de développement rural. Le PCDR notifie tous les projets qui seront à mener dans une commune à court, moyen et long termes (10 ans). Le PCDR est composé de plusieurs parties : description des caractéristiques socio-économiques de la commune, résultats de la consultation à la population, stratégie de développement et projets pour atteindre les objectifs stratégiques ».*

*Source : extrait du décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural.*

Dans le cadre d'une ODR, une **CLDR** (Commission Locale de Développement Rural) est mise en place. Cette commission est composée comme suit :  $\frac{3}{4}$  des membres sont issus de la population et  $\frac{1}{4}$  maximum du conseil communal. Les membres de la CLDR représentent un maximum de composantes de la population au niveau de la profession, de l'âge, du genre, des catégories socio-professionnelles, des villages, ...

- La CLDR participe à la définition et à la réalisation du PCDR (stratégie, projets et priorités) ;
- La CLDR assure un rôle de relais entre les habitants et la commune dans la mise en œuvre du PCDR ;
- La CLDR est une commission consultative : il s'agit d'un lieu de dialogues, de débats démocratiques, de propositions et d'idées ;
- Les réunions avec la CLDR sont au nombre de 6 à 8 fois par an durant la phase d'élaboration du programme. Lors de la mise en œuvre, il s'agit d'environ 4 réunions/an ;
- Des réunions plus thématiques (en fonction des différents groupes de travail qui seront créés) peuvent également s'organiser.

### Comment se déroule concrètement l'élaboration d'une opération de développement rural ?

L'auteur de programme (dans ce cas-ci : Impact SPRL) et la FRW sont désignés par la Commune avec le soutien des autorités régionales.

Un diagnostic est établi en se basant d'une part sur une étude socio-économique (objectif) et d'autre part sur les consultations citoyennes dans les villages de la commune (vécu subjectif).

Sur base du diagnostic de l'auteur de programme, des groupes de travail et la CLDR sont mis en place, identifient les enjeux essentiels et imaginent des réponses concrètes.

La CLDR détermine alors des objectifs de développement et les actions à réaliser pour y répondre à court (3 ans), moyen (3 à 6 ans) et long terme (6 à 10 ans). La faisabilité et la pertinence des réponses sont évaluées. Des retours vers la population sont organisés.

Le PCDR proposé par la CLDR est soumis à l'approbation du Conseil communal et doit ensuite être approuvé par le Gouvernement wallon sur proposition de la ministre en charge du Développement rural.

## **Information – Tour de la commune de Vresse**

---

La FRW présente les données chiffrées recueillies par l'auteur de programme dans la partie d'analyse du territoire.

La présentation est disponible via le site internet de l'opération de développement rural :

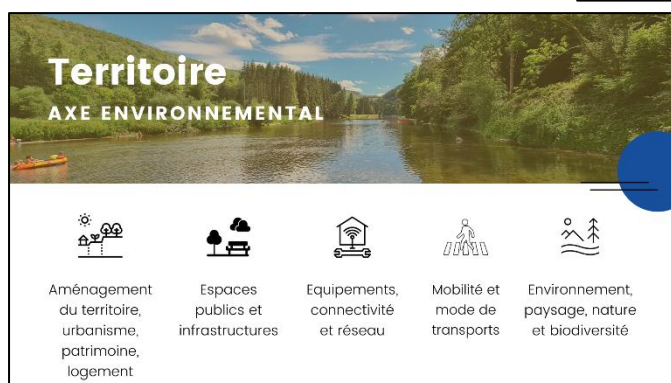
[https://www.pcdr-vresse.info/uploads/7/8/3/9/78394446/pr%C3%A9sentation\\_commune\\_de\\_vresse.pdf](https://www.pcdr-vresse.info/uploads/7/8/3/9/78394446/pr%C3%A9sentation_commune_de_vresse.pdf)

## Consultation – travail en sous-groupe

### Réflexion globale sur votre village et votre commune : atouts, faiblesses et pistes d'action

- Les citoyens se mettent en groupes de 4 à 6 personnes.
- Au sein de chaque groupe, un secrétaire est désigné, il notera les réflexions.
- Les villageois sont désormais invités à réfléchir aux atouts, faiblesses et pistes d'action de la commune sur différents grands thèmes.

Axe social (services et associatif) : lieux de rencontres, solidarité, échanges, vie au village, enseignement, petite enfance, jeunesse, aînés, culture, vie associative et sportive, information, communication et numérique.



Axe environnemental (territoire) : aménagement du territoire, urbanisme, patrimoine, logement, espaces publics et infrastructures, équipements, connectivité et réseau, mobilité et mode de transports, environnement, paysage, nature et biodiversité.

Axe économique (travail et activités) : emploi et formation, commerces et localisation des activités économiques, création de nouvelles activités et innovation, agriculture, sylviculture et carrières et tourisme.



- Chaque groupe a 15 minutes par thèmes.
- L'atelier se termine par une mise en commun des réflexions des différents groupes : partage d'opinions, débats, ...

#### i. Résultat des échanges

Voir tableau

## Atelier de consultation – Réflexion sur le village de Nafraiture, et la commune

Thématique	Atouts	Faiblesses	Pistes d'action
<b>Services et associatif – réflexions liées à l'axe Social</b>			
<b>Vie associative, vie au village et solidarité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Jeunesse et le dynamisme du village. Mise en place de différents évènements et activités (fête, brocante, grand feu, repas, couyon, marche, etc.)</li> <li>• Infrastructures existantes – salle de village, superette, place, école, église, plaine de jeux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lacune des services d'urgence.</li> </ul>	
<b>Lieux de rencontres et d'échanges</b>			
<b>Population (aînés, jeunes, petite enfance) et aides</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Services mis en place par le CPAS (ex : repas à domicile)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place des équipements nécessaires en lien avec le vieillissement de la population (activités 3x20). Penser également aux infrastructures pour senior (résidences services).</li> <li>• Aides aux jeunes ménages pour favoriser leur implantation sur le territoire.</li> <li>• Donner des responsabilités aux citoyens (groupe lié à l'environnement) au niveau des déchets, entretiens, petit patrimoine, mobilité, etc.</li> </ul>
<b>Solidarité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouverture et solidarité de la population</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer un réseau de bénévoles // soutien solidaire. Améliorer les rencontres entre les nouveaux et anciens habitants.</li> <li>• Continuer les activités intergénérationnelles avec le CCCA.</li> </ul>
<b>Enseignement</b>			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Garder les écoles et les jeunes sur le territoire.</li> </ul>
<b>Information et communication</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sous-utilisation des richesses : le rôle du passage de l'information est très</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Meilleure diffusion des événements et informations intervillage.</li> </ul>

		important. Besoin d'une personne de référence (relais) qui est proche des gens afin de bien faire véhiculer les informations.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place un référent par village afin de communiquer et faire du réseautage.</li> </ul>
<b>Santé et services d'urgence</b>			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'une maison médicale</li> <li>• Faire des formations au niveau de l'utilisation des défibrillateurs.</li> </ul>
<b>Sport et culture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aspect culturel via le Baron Léon Frédéric</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque d'infrastructures et activités sportives.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Culturel : développer des promenades thématiques sur le Baron Léon Frédéric.</li> </ul>
<b>Territoire – réflexions liées à l'axe Environnement</b>			
<b>Mobilité Sécurité routière</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Isolement du village par manque de moyens de transports.</li> <li>• Mobilité en général</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretien des passages pour piéton et vérification de la signalisation.</li> <li>• Mettre la route du Routi en sens unique.</li> </ul>
<b>Environnement, paysage, nature et biodiversité</b>			
<b>Patrimoine</b>			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diversifier l'usage du bâtiment de l'église, autre que celui du culte.</li> <li>• Meilleures et plus strictes règles pour la préservation du patrimoine rural – point de vue de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.</li> </ul>
<b>Aménagement du territoire et urbanisme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre de vie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Point d'attention pour les bâtiments inhabités et les terrains abandonnés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Limiter la transformation d'habitats en gîtes. Garder les jeunes dans les villages. Via un soutien communal ou un avantage au niveau des prix ?</li> <li>• Primes pour la rénovation de maisons dans les centres de village au détriment de l'extension (bétonnage de terres arables).</li> </ul>
<b>Espaces publics</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Place de village aménagée</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretien et protection des captages d'eau + vérification des bouches d'incendie.</li> <li>• Création/valorisation/entretien/rénovation de certaines plaines de jeux.</li> </ul>

Propreté publique		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Problèmes de caniveaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Achat d'un broyeur collectif et mise en place d'une zone de déchets verts</li> </ul>
Téléphonie, connectivité et réseau	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès au réseau internet (mais monopole)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Problème de captage au niveau des fréquences radios FM.</li> </ul>	
<b>Travail et activités – réflexions liées à l'axe Économie</b>			
Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence du SI</li> <li>• Promenades balisées et circuit LUNA.</li> <li>• Potentiel du domaine des Dolimart</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de toilettes publiques (lien touristique).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Meilleur entretien des sentiers de promenade, mobilier et points de vue.</li> <li>• Meilleures cartes de promenades</li> <li>• Plus de variété de sentiers – utiliser la participation des citoyens pour ce point ?</li> <li>• Aménagement du RAVeL Semois-Houdremont</li> <li>• Mettre en place des panneaux de promenades plus détaillés (reprenant un numéro d'urgence)</li> <li>• Penser une meilleure exploitation du potentiel touristique : HoReCa, cuisine locale, tourisme vert « doux »)</li> </ul>
Commerces	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence de la chiqueterie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Peu de commerce de proximité</li> <li>• Manque d'une banque</li> </ul>	
Emploi et formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'arrivée de la prison permettra une amélioration des accès, équipements et infrastructures (voiries).</li> <li>• L'implantation de la prison amènera de l'emploi.</li> <li>• Beaucoup de jeunes indépendants dans des secteurs variés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formations éloignées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le dossier de la zone artisanale (ZAE) de Nafraiture traine. Comment le développer ? Quel est son avenir ?</li> <li>• Permettre un déplacement du l'EPN dans les villages afin de donner des formations numériques</li> <li>• Préparer l'arrivée des emplois pour la prison avec des formations</li> </ul>
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités agricoles</li> </ul>		
Sylviculture		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Attention à l'expansion de la monoculture de sapins de Noël</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'une maison forestière : dans un but touristique et pédagogique (pour les enfants)</li> </ul>

<b>Economie locale</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Beaucoup d'artisans locaux</li></ul>		<ul style="list-style-type: none"><li>• Soutenir les commerces locaux</li></ul>
------------------------	--	--	---



## Les suites de l'ODR

---

Pour suivre l'opération de développement rural, différents canaux sont disponibles :

- Les différents rendez-vous sont toujours repris dans les actualités du site communal : <http://www.vresse.be>
- La page Facebook communale relaie les éléments-clés : <https://www.facebook.com/vressesursemois>  
La page Facebook de l'équipe Semois-Ardenne de la FRW : <https://www.facebook.com/FRW.SemoisArdenne>
- Toutes les informations, documents et comptes-rendus seront disponibles sur le site spécialement dédié à l'ODR : <https://www.pcdr-vresse.info/>
- Le bulletin communal fait le point au fur et à mesure du déroulement de l'ODR.

Et pour s'investir dans les prochaines étapes, vous pouvez poser votre candidature à la CLDR (clôture des candidatures le 19 mars) !

Rédaction du compte-rendu  
Juliette Maquet et Bruno Echterbille  
Agents de développement



## Annexe : liste de présences (13)

---

Mme	VANSEVEN	Annie	Nafraiture
M.	MARTIN	Bertrand	Nafraiture
M.	LAMOTTE	Pascal	Nafraiture
M.	DEMAREZ	Jean-Michel	Nafraiture
M.	BAIJOT	François	Nafraiture
M.	ELLEBOUDT	Benoît	Nafraiture
Mme	DE KEUKELEIRE	Martine	Nafraiture
Mme	ROYAUX	Hélène	Nafraiture
Mme	GILQUIN	Danielle	Nafraiture
M.	THERET	Jean-Marie	Nafraiture
M.	THERET	Gregory	Nafraiture
Mme	DUTERME	Fabienne	Nafraiture
Mme	BARTEAUX	Cécile	Nafraiture